

# LA SAVOIE

## Littéraire & Scientifique

---

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

---

12<sup>e</sup> ANNÉE -- 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

---

### SOMMAIRE

CHRONIQUE. — Nouveaux Membres. — Lauréats du Concours de Peinture. — Médaille Albert Metzger. — Hommage à M. Déchelette. — Lauréats du Concours de Poésie. — Nécrologies : M. le Comte de Mareschal ; le R. P. Dom Symphorien Gaillemin. — Le Centenaire du poète Ducis. — Archéologie : Une femme allobroge honorée d'une statue au Maroc, au II<sup>e</sup> siècle. — A travers les Livres et les Revues.

MGR PILLET. — *Rapport sur le Concours de Poésie de 1916 (Fondation Guy).*

M. COCHON. — *La Chapelle du Saint-Suaire à Chambéry.*

M. PÉROUSE. — *Deux Faits-divers Chambériens.*

Chanoine BURLET. — *Bibliographie historique.*



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

—  
1917



Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »

---

Abonnement pour l'année : **3** fr. — Le N° : **0,75** c.

On peut s'adresser à M. FÉLIX-NAIX, secrétaire de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie*, 5, rue du Château, à Chambéry, ou bien à l'*Imprimerie Générale Savoisienne*, 5, rue du Château, ou à la *Librairie Dardel*, rue des Portiques, Chambéry.



LA SAVOIE  
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

---

CHRONIQUE

---

**Nouveaux Membres.** — Ont été élus comme membre effectif résidant : M. Gabriel PÉROUSE, Docteur ès lettres, Archiviste du département de la Savoie ; — comme membres agrégés : MM. le chanoine Adrien GAVARD, Supérieur du Grand-Séminaire de Metz, et M. le chanoine LAVOREL, Président de l'Académie Salésienne ; — comme membres correspondants : MM. l'abbé BERGERET-JEANNET et le Comte MARIO DEGLI ALBERTI.

**Lauréats du Concours de Peinture**(fondation Guy) de 1915. — Le prix est décerné à M. Melchior CARRON ; M. André JACQUES obtient une mention très honorable, et M. GIRARD-MADOUX une mention honorable.

**Médaille Metzger pour 1917.** — Dans sa séance ordinaire du 27 juin, l'Académie a attribué la Médaille Metzger à M. François MIQUET, Président de l'Académie Florimontane, pour l'ensemble de ses travaux de biographie savoisiennne.

**Hommage à M. Déchelette.** — L'Académie a souscrit à deux exemplaires de la plaquette destinée à commémorer le souvenir de l'éminent archéologue Joseph Déchelette, mort au champ d'honneur.

**Lauréats du Concours de Poésie**(fondation Guy), 1916. — Le prix a été décerné à M. l'abbé DESPOIS, aumônier de l'Orphelinat d'Annecy ; trois mentions sont accordées à M. l'abbé Joseph MONTMASSON, infirmier militaire ; à M. Georges ROUSSEL, commissaire de police à Aix-les-Bains, et à M. l'abbé Bernard SECRET, élève du Grand-Séminaire, soldat au 97<sup>e</sup>, réformé pour blessure de guerre.

**Nécrologies.** — Outre les deuils signalés dans le Numéro précédent, nous devons mentionner le décès de plusieurs membres de l'Académie : de MM. le chanoine Nestor



Albert, membre effectif non résidant ; Truchet Florimond, Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, membre agrégé ; du R. P. Dom Symphorien Gaillemain, ancien prieur d'Hautecombe, membre agrégé ; de MM. le chanoine Lavanchy, d'Annecy, et le comte François de Salignac-Fénelon, membres correspondants.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec un très vif regret la mort de M. le Comte de Mareschal, membre effectif résidant de l'Académie.

Les obsèques de M. le Comte de Mareschal ont eu lieu, le 22 juin, à Billième, dont le défunt était Maire. L'Académie était représentée par M. Dullin, Conseiller honoraire de la Cour d'Appel de Grenoble, Vice-Président de l'Académie. A l'issue de la cérémonie, M. Dullin retraça en termes élevés la carrière si pleine du regretté défunt, ancien officier de cavalerie en 1870, maire intelligent et très actif de sa commune, consacrant ses loisirs à des travaux héraldiques qui ont une valeur critique universellement reconnue.

Au début de la séance du 28 juin, M. le Président a communiqué cette triste nouvelle à l'Académie dans les termes suivants :

Eloge de M. le Comte de Mareschal. — Messieurs, une disparition imprévue autant qu'elle nous sera préjudiciable vient encore d'éclaircir nos rangs. Le Comte de Mareschal de Luciane est mort subitement, il y a quelques jours, dans sa résidence de Billième.

La distance et les difficultés actuelles de communications n'ont pas permis à l'Académie d'accompagner en corps l'un de ses membres les plus distingués, et dont les travaux l'ont particulièrement honorée. Toutefois, notre Compagnie ayant pu se faire représenter par son cher et vénéré Vice-Président, le suprême hommage de notre sympathie n'a pas manqué à l'éminent défunt.

S'il est un homme qui, en mourant, ait échappé à la banalité des regrets, c'est bien, certes, celui dont nous portons le nouveau deuil ; car il était de ceux dont les grands mérites ne se manifestent qu'à la longue, et qui, s'étant fixé une ligne droite, la poursuivent sans défaillance, laissant sur leur passage une trace moins apparente que profonde.



Pour le grand public auquel il ne s'était jamais mêlé, et pour lequel les patients travaux de l'historien et du paléographe sont d'un intérêt secondaire, ce n'est qu'une loyale et rigide figure de patricien qui disparaît; mais parmi ceux qui, comme nous, l'ont vu depuis longtemps et chaque jour à l'œuvre, qui avons pu apprécier l'intelligence, la science et la scrupuleuse impartialité qu'il apportait à son patient labeur, cette mort fera un vide considérable.

Ce n'est pas encore, hélas ! à cette heure que nous pouvons en mesurer toute l'étendue ; un historien d'une si haute conscience, continuateur émérite de l'œuvre entreprise par le Comte de Foras, ne saurait être loué à la légère, et c'est encore rendre hommage à sa noble mémoire que de respecter, en parlant de lui et de ses travaux, son magnifique dédain pour tout ce qui n'était pas étayé sur des recherches minutieuses et l'étude la plus approfondie.

Je me contenterai donc, en attendant une notice que l'Académie enregistrerait avec reconnaissance, de vous citer ce jugement que portait sur lui, au lendemain de sa mort, un autre historien, capable, celui-là, de le formuler :

Il avait toutes les qualités techniques requises, comme un professionnel de l'histoire : paléographe très sûr ; héraldiste impeccable ; et une connaissance de l'histoire générale, grâce à laquelle il mettait le moindre fait dans sa vraie lumière ; l'histoire, il la savait comme on sait les choses qu'on ne se rappelle même pas avoir apprises.

Les routes du passé, à travers des siècles, lui étaient familières ; il en connaissait les détours, et tous les accidents ; sa mémoire étonnante y reconnaissait tous les passants.

Il y est le guide le plus précieux, celui qui ne trompe jamais. Et pourtant deux tentations guettent le généalogiste :

La tentation de ménager, par complaisance, des légendes agréables, flatteuses. Et l'autre, peut-être pire, quand l'historien, après un travail obstiné, n'a recueilli que des débris de filiation.

Imprimera-t-il tel quel le résultat de ses recherches, qui paraîtront paraître incomplètes, ou un coup de pouce donné au bon endroit dressera-t-il un arbre généalogique de belle tournure ?

Le Comte de Mareschal n'arrangeait jamais les choses ; il a dit toute la vérité, rien que la vérité ; probité rigoureuse ; tout ce qu'il a écrit a la solidité du roc et la limpidité du cristal.



Vérité et solidité. Ce que nous admirons chez l'écrivain, nous l'avons retrouvé chez l'homme.

A une époque où, plus qu'à toute autre, la camaraderie nous ouvre des horizons si faciles, où le compromis nous semble si commode, où les plus étranges complaisances font comme partie de la sociabilité, il nous arrivera souvent de regretter, non seulement l'écrivain dont les travaux ont illustré sa mémoire, mais aussi l'homme qui, de temps en temps, et lorsqu'il le jugeait nécessaire, savait dire : Non.

Cette belle intransigeance, sans le moindre fiel d'ailleurs, qui, tout en nous rudoyant parfois, ne faisait qu'accentuer notre estime et notre sympathie, nous a été souvent utile autant qu'elle fut toujours généreuse de sa part, car, outre qu'elle s'alliait à une politesse innée, elle ne puisa jamais à d'autre source que dans son amour pour la vérité.

Nous respectons d'ailleurs en lui l'ancien combattant de Mentana et de ce qu'on a appelé jadis l'Année terrible, qui avait rapporté de la vie militaire une haute conception de la discipline. Cet esprit de discipline a été la règle de toute sa vie ; elle fera l'honneur de sa mémoire. Certes, on ne peut s'y maintenir sans lutter sans cesse : lutte contre les préjugés, lutte aussi contre les facilités de la vie ; mais cet homme, rigide pour lui-même, plus peut-être que vis-à-vis des autres, ne sut jamais ce que pouvait être une compromission. C'était un caractère.

Le caractère impose le respect ; je m'incline donc devant le disparu, et ce n'est pas la première fois, mais plus profondément aujourd'hui et douloureusement aussi, puisque c'est devant sa place vide qu'il nous est permis de lui rendre ce juste hommage.

Dans une séance antérieure, le Président avait aussi rendu hommage au vénérable abbé de Granselve, prieur pendant de longues années de l'abbaye d'Hautecombe.

Eloge de R. P. Dom Symphorien Gaillemin. — Messieurs, j'ai le regret de vous faire part de la mort de Dom Marie-Symphorien Gaillemin, abbé titulaire de Granselve et prieur honoraire de l'abbaye royale d'Hautecombe. Nous enregistrons avec peine cette perte qui sera vivement ressentie non



seulement par l'Ordre de Cîteaux, mais encore dans les lettres françaises, où le vénérable défunt tenait une place des plus honorables due à de nombreux et remarquables travaux historiques, dont une étude sur Charles-Félix de Savoie, restaurateur d'Hautecombe, intéresse plus particulièrement notre province.

Les Mémoires de l'Académie de Savoie, dont il était membre agrégé, ne contiennent aucune de ses œuvres. Mais les liens qui unissent notre Compagnie aux moines érudits qui ont dirigé avec lui l'*Union Cistercienne*, nous font un devoir de leur exprimer la part très grande que nous prenons au deuil qui vient de les frapper.

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX DE DOM SYMPHORIEN :

1° *Charles-Félix de Savoie, roi de Sardaigne, restaurateur d'Hautecombe.* — Chez Niérat, Annecy, 1881.

2° *Status Abbatiarum, Prioratum, monasteriorum in quibus, per universum orbem, Filii et Filiae S. Bernardi, anno Jubilæo 1891, quo octavum recolitur centenarium felicitatis ortus ejusdem Sanctissimi Patris.* — In-8°. Brigantii apud Teutsch.

3° *L'Union Cistercienne*, revue mensuelle, de juillet 1892 à juillet 1896. — Imprimerie de Lérins.

4° *Le Révérendissime Père Dom Marie-Jean Léonard, abbé de Fontfroide*, par un Religieux de la Congrégation de Sénanque. — Notice in-8°, 20 pages. — Imprimerie Abry, Annecy. Décembre 1895-février 1896.

5° *Le trésor de la famille, ou pieuses dévotions à la Sainte Famille de Nazareth, recueillies par Pauline Maillet*, 2° édition, revue et mise en ordre par un pèlerin de Jérusalem (P. Dom Symphorien). — Annecy, Abry, impr.; in-18, 72 pages.

6° *Un homme de bien. Le Chanoine Varet, de la Métropole de Chambéry.* — 1 vol. in-12, 356 pages. Annecy, imp. Abry, 1897.

7° *Manuel des Cérémonies et Coutumes de l'Ordre de Cîteaux, avec pratiques propres de la Congrégation de Sénanque* (collaborateur : P. Raphaël, de Sénanque). — Annecy, imp. Abry, 1899.

8° *Constitutions des Cisterciennes de l'Immaculée-Conception.* — In-8°, 54 pages. — Annecy, imp. Abry, 1906.

9° *La Règle Cistercienne primitive, telle qu'elle fut pratiquée et enseignée par S. Bernard, entièrement traduite sur le texte du manuscrit-type de Cîteaux, au XII<sup>e</sup> siècle*, par Dom Symphorien Gaillemain. — Imprimerie de Lérins, 1906 ; 1 vol. in-18, 220 pages.



**Le Centenaire du poète Jean-François Ducis.** — Le *Semeur* de Versailles, du 1<sup>er</sup> juillet 1917, fait le récit d'une visite organisée par la *Société des Sciences morales, des Arts et des Lettres de Seine-et-Oise*, aux différentes maisons successivement habitées par le célèbre poète Ducis (1733-1816), dont la famille est originaire de Tarentaise. Sous la conduite de son éminent Président, M. Couard, archiviste honoraire, les Sociétaires se rendirent devant le N° 75 de la rue de la Paroisse où le poète est né le 22 août 1733 ; puis, 7, rue Ducis, où il passa sa jeunesse ; c'est là que, par erreur, on a apposé une plaque indiquant le lieu de naissance ; enfin au 33 de la rue des Bourdonnais où l'illustre traducteur de Shakespeare mourut le 31 mars 1816. « Le pèlerinage se termine, écrit le *Semeur*, au cimetière Saint-Louis où, devant la tombe de celui qu'on appela « le bon Ducis », M. Couard donna lecture des dernières volontés du poète qui « désira reposer auprès de sa mère, de sa fille aînée et de Marie-Madeleine Moreau, sa femme, morte en 1815, bonne (ce qui ne fut pas toujours vrai pour lui), mère tendre, épouse précieuse, pour jouir avec elle dans le sein de la divinité du bonheur immuable que leur a mérité le sang précieux de Jésus-Christ. »

**Archéologie.** — Dans le compte-rendu des fouilles pratiquées dans l'antique cité romaine de *Volubilis*, actuellement Ksar-Faraoun au Maroc, publié par M. Louis CHATELAIN dans le *Bulletin archéologique* du Comité des travaux historiques, 1916, 1<sup>re</sup> livr., p. 87, se trouve une curieuse inscription, attestant qu'une femme Allobroge a reçu les honneurs officiels d'une statue. La statue est perdue, mais il reste le majestueux soubassement (1 m. 30 de hauteur, 0,71 de largeur, 0,52 d'épaisseur) avec l'inscription dont voici la lecture d'après M. Châtelain :

« Aemiliae, D. filiae, Sextinae, Viennensi, bis flaminicae, Ordo Volubilitanorum, ob eximiam eius probitatem et mariti sui, Nammi Materni, praefecti cohortis Asturum et Callaecorum, merita, locum sepulchri, impensam funeris, statuam decrevit. Nammius Maternus, contentus honore, impensam remisit, sua pecunia posuit. »



Cette inscription peut se traduire ainsi :

« Voulant honorer la probité remarquable d'Emilia Sextina, Viennoise (fille de Decimus ?), deux fois flamminique, ainsi que les mérites de son mari Nammius Maternus, préfet de la cohorte des Astures et des Galléciens, le Sénat de Volubilis a décrété de lui accorder un emplacement pour son tombeau, de se charger des frais de sa sépulture et de l'érection de sa statue. Maternus, satisfait de l'honorable décision, refusant de laisser les dépenses à la charge de la Cité, a érigé le monument à ses frais. »

Les mérites de cette Emilia Sextina ne sont pas faciles à connaître : cette probité dont parle l'inscription se rapporte sans doute aux fonctions religieuses de flamminique qu'elle a remplies deux fois et qui comportaient des droits honorifiques assez importants. Le nom de son mari n'est pas complètement étranger à l'épigraphie de notre région. Comme le remarque M. Châtelain, le *Corpus Inscript.*, tome XII, n° 2.629, mentionne un L. Nammius Numida. Quant à la cohorte, elle est connue, par d'autres inscriptions, comme faisant partie du corps d'occupation de cette province africaine.

Les caractères très soignés de l'inscription dénoteraient l'époque d'Hadrien, d'après M. Châtelain, par suite, la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Dès cette époque les Allobroges, vivant à l'étranger, même les femmes, savaient faire leur chemin, en méritant l'estime publique. J. B.

**A travers les Livres et les Revues.** — M. Ch. MARTEAUX continue ses études philologiques et archéologiques sur les *Noms de lieux en -ière* dans *Revue Sav.*, 1915, 4<sup>e</sup> trim., et sur les *Vici et Villæ* de la vallée du Giffre, *Rev. Sav.*, 1916, 4<sup>e</sup> trim.

— Le *Polybiblion*, 2<sup>e</sup> livr. 1915 et 2<sup>e</sup> livr. 1916, donne une récession flatteuse des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vol. de la 5<sup>e</sup> série des *Mémoires de l'Académie*.

— M. BRIOT expose, en quelques pages très claires, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, n° 7 du 5 avril 1917, ses vues sur les moyens de diminuer les ravages causés par les torrents, comme le Charmaix de Modane.

— M. Eugène RITTER, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, a bien voulu donner à la



*Revue Savoisienne*, 3<sup>e</sup> trim. 1916, une sympathique récénsion de notre ouvrage sur le *Culte de Dieu et des Saints en Savoie*, avec les observations critiques et les suggestions les plus judicieuses. Respectueux merci à l'éminent érudit si compétent dans ces questions hagiologiques et à la Direction de la *Revue Savoisienne*.

— Sous le titre général *Le Préjugé anti-savoyard*, M. Raymond MICHEL, agrégé des Lettres, Président de la *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, continue (Mémoires de la Société, 2<sup>e</sup> série, tome 32) la série très variée de ses Etudes littéraires et historiques, nourries de citations fort curieuses et de réflexions suggestives, souvent très courageuses en particulier sur les méthodes d'instruction et d'éducation en usage à l'heure actuelle. L'Etude consacrée aux Jésuites, trop exclusivement inspirée par les écrits des adversaires des célèbres religieux, appellerait une contrepartie fondée sur l'abondante documentation historique, publiée depuis une vingtaine d'années, qui ramène en somme le fantôme du jésuitisme à un simple préjugé.

— Signalons dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences* : 2<sup>e</sup> sem. 1916, p. 474, communication de M. KILIAN, sur l'âge exact de la Plaine des Rocailles, près de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie); p. 552, communication de MM. KILIAN et J. RÉVIL, sur les Brèches (conglomérats) de Tarentaise; p. 708, Note de M. Jean BOUSSAC (mort au champ d'honneur), présentée par M. Pierre TERMIER, sur l'existence, entre Modane et le col de Chavière, d'une fenêtre faisant apparaître le Trias sous le Permien de la Maurienne.

— M. Pierre ARMINJON, professeur à l'Ecole Kédiviale du Caire, a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> sept. 1915, une étude fort remarquée sur le *Soudan Egyptien*.

— Sir LOWE, de Saint-Alban en Angleterre, qui recherche avec un zèle intelligent toutes les traces du culte rendu au premier martyr anglais, S<sup>t</sup> Alban, a publié (12 pages avec 3 cartes) une Conférence intéressante faite sur ce sujet à Stamford, le 17 avril 1915.

— Dans la *Revue hebdomadaire*, du 25 nov. 1916, M. Gabriel PÉROUSE, archiviste départemental de la Savoie, sous le titre :



*Vieilles doctrines de guerre. Le premier roman militaire, fait connaître une œuvre intéressante de Jean de Bueil, qui combattit sous La Hire avec Jeanne d'Arc à Orléans et eut la bonne fortune de terminer la Guerre de Cent Ans par la prise de Bordeaux. Sous sa forme romantique, c'est un traité de la guerre contenant beaucoup d'observations judicieuses. M. Pérouse en dégage des conclusions curieuses qui font honneur à cet homme de guerre du xv<sup>e</sup> siècle.*

— *Catéchisme ascétique et pastoral des jeunes clercs*, par le P. Fr. BOUCHAGE, Rédemptoriste (Paris, Beauchesne, 278 p.). Cet élégant volume d'ascétisme est divisé en trois livres : Le prêtre, disciple de N. S. ; le prêtre, ministre de N. S. ; le prêtre, ami de N. S. Sur le fond de l'ouvrage, voici l'appréciation très éclairée du P. Berthier, O. P., Consulteur de la Congrégation des Etudes : « C'est pratique, c'est clair, c'est juste ce qu'il faut. La vie ascétique comprise de la sorte est possible, raisonnable, attrayante. »

— Notre compatriote, M. le chanoine FÉCHOZ, a fait publier une très intéressante monographie de sa paroisse Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine de Paris (103 p. in-8<sup>o</sup>, avec gravures). Quelques pages très documentées de Dom Leclercq se rapportent à la question toujours agitée de la mort de Louis XVIII et de sa sépulture au cimetière de Sainte-Marguerite.

— Sous le titre : *Le tableau votif de S<sup>t</sup> Nicolas de Tolentin (1629)*, patron de l'église de Brou, M. le chanoine ALLOING publie, avec un panégyrique du Saint, des notes historiques très précieuses sur le vœu des syndics de Bourg (Bourg, Dureuil, 47 p. in-8<sup>o</sup>).

— M. l'abbé Théophile PARAVY a réuni, en un élégant volume (Paris, Tequi, 1917, 378 pages in-12), les allocutions adressées aux blessés de l'Hôpital auxiliaire N<sup>o</sup> 9 dont il est l'aumônier dévoué et d'autres Discours de circonstance.

— M. Philibert FALCOZ publie une *Notice sur Aiguebelette et son Lac* (32 p. avec une carte du Lac) : les touristes y trouveront des renseignements intéressants. Le même auteur a eu la délicate pensée de faire imprimer — en un tirage restreint non mis en vente — le gracieux poème de M. l'abbé Brachet sur la *Légende du Lac d'Aiguebelette*, resté inédit : cet hommage au vénéré ancien Curé de Novalaise sera certainement très apprécié du Clergé du diocèse de Chambéry.

J. B.



RAPPORT  
SUR LE  
CONCOURS DE POÉSIE  
(Fondation GUY).

PAR  
Monseigneur PILLET

---

MONSEIGNEUR,  
MESSIEURS,

Une tâche difficile et délicate fut confiée à notre Académie par la générosité de M. l'avocat Guy, celle de décerner le prix de poésie à ceux de nos compatriotes qui se présentent au concours indiqué par elle. Notre pays, la poétique Savoie, « avec ses grands sommets, ses neiges éternelles », ses pittoresques vallées, ses lacs « aux flots harmonieux », avec les belles annales de son histoire et plus encore avec la vaillance, l'énergie et l'activité de ses habitants, semble encourager ses enfants à reproduire en vers leurs propres impressions. Il est vrai que pour être vraiment poète, et surtout pour se distinguer au-dessus d'autres concurrents, il faut plus que des tendances poétiques, plus que la facilité de rimer et de rédiger des hémistiches plus ou moins corrects. L'Académie n'en est pas moins embarrassée cependant dans l'accomplissement de sa mission. Elle voudrait, de grand cœur, récompenser tous les talents, reconnaître toutes les bonnes volontés, et malheureusement, elle n'a qu'un prix à décerner. Elle ne peut qu'y ajouter quelques mentions honorables, avec ses encouragements aux concurrents vaincus, en les engageant à travailler encore pour mieux réussir une autre fois.

Pour être à la hauteur de son devoir, l'Académie avait nommé une Commission chargée de préparer son vote défi-



nitif, et elle avait choisi pour cela trois de ses membres qui lui avaient paru aptes à ce travail. Deux d'entr'eux étaient des poètes, bien connus par des œuvres déjà applaudies. L'autre n'avait pas la même compétence pratique. L'autre, c'était moi. Nous avons sérieusement étudié les poèmes qui nous étaient présentés par vingt-un concurrents. Après de courtoises discussions, nous nous sommes trouvés d'accord, et l'Académie a bien voulu ratifier nos décisions, prises à l'unanimité. Je crois utile de descendre à ces détails, pour diminuer notre responsabilité personnelle, et afin que les reproches inévitables que nous adresseront les concurrents évincés, perdent un peu de leur âpreté, en s'adressant à un plus grand nombre de personnes.

Des vingt-un concurrents qui ont affronté la lutte, quinze se sont inspirés de la guerre immense dont nous sommes depuis si longtemps les témoins émus et attristés. Tout naturellement, ceux des nôtres qui se connaissent un talent poétique plus ou moins développé, ont été séduits par la grandiose magnificence d'un tel sujet. Jamais, en effet, le monde n'avait assisté à une telle tragédie, et, disons-le tout de suite, pour chanter dignement une telle épopée, il ne suffirait pas du génie d'Homère, exaltant les combats des Grecs et des Troyens, tout près de nos pauvres Dardanelles, ni du talent du Tasse célébrant la sainte Jérusalem, délivrée pour tout de bon cette fois, comme on peut l'espérer, de la tyrannie musulmane, il faudrait un nouveau Dante ajoutant un cercle à son *Enfer* pour y entasser les criminels et barbares envahisseurs qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, ont cherché à faire le mal pour le plaisir de le faire, et qui ont recouvert de ruines ensanglantées la surface de tout le monde civilisé. L'*altissimo poeta* devrait aussi dilater l'espace de son *Paradis* pour y admettre à la plus juste récompense, ceux qui se sont sacrifiés et qui ont donné généreusement et vaillamment leur vie pour les plus saintes des causes, celles de Dieu, de la patrie et de la liberté.



Mais je vous en prie, mes chers amis, vous dont l'œuvre trop imparfaite n'a pu être couronnée, sachez que l'Académie eût été heureuse d'ajouter les lauriers des poètes à ceux que vous avez conquis sur les champs de bataille. Parmi vous, il en est qui ont écrit leurs vers dans la sombre et boueuse tranchée où tombent les obus, en attendant l'heure de se lever pour l'attaque, ou bien encore sur le lit d'ambulance où vos membres mutilés et fatigués trouvaient un peu de repos et de tranquillité. Nous admirons votre sang-froid, et puisqu'il nous est donné, jusqu'à un certain point, de parler au nom de notre cher pays, nous vous saluons avec respect et avec amour, soldats de Savoie, les dignes enfants de ceux qui ont illustré sur tant de champs de bataille notre vieille bannière à la Croix Blanche, vous les héritiers des lauriers que notre glorieuse Brigade a cueilli sur les rives du Mincio et du Tessin, vous dont les devanciers ont si héroïquement combattu sur les collines de Béthoncourt ; salut à vous, soldats du 97<sup>e</sup> et du 30<sup>e</sup> de ligne, du 13<sup>e</sup>, du 11<sup>e</sup> et du 22<sup>e</sup> bataillons de chasseurs, dont le sang a empourpré le sol de la France depuis les sommets des Vosges jusqu'aux plaines de l'Artois. A vous surtout, les diables bleus, à vous les acclamations chaleureuses dont vous salue votre patrie.

A ces poètes-soldats, nous aurions de grand cœur attribué la récompense qui est à notre disposition. Mais nous n'avons pas à distribuer des prix de vertu ou des témoignages d'héroïsme. Nous ne sommes que des juges obligés, dans l'espèce, comme on dit au Palais, de rendre des sentences conformes aux lois traditionnelles de la poésie française. Mais, je vous en prie, concurrents délaissés aujourd'hui, ne vous découragez pas en présence des difficultés imposées aux poètes, pas plus que vous ne le faites en face des tranchées creusées par l'ennemi. Et de même que vos chefs vous apprennent la théorie qui est le moyen de vaincre, permettez-moi de vous enseigner la manière la plus sûre de conquérir plus tard les lauriers cueillis pour



vous, par la main de l'Académie, aux penchants du Parnasse.

Choisissez, si vous le voulez bien, un de ces épisodes magnifiques si nombreux au courant de la guerre actuelle. Servez-vous, pour le raconter dignement, de votre talent naturel à trouver des rimes correctes et des hémistiches régulièrement mesurés ; et ensuite, mettez en pratique l'adage du vieil Horace : *Sæpe stylum vertas*, que Boileau, un autre maître de l'art et de la science de la poésie, a traduit par ces vers :

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage :  
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Oui, mes chers amis, permettez à un vieux professeur blanchi sous le harnais, bien que la littérature ne fût jamais spécialement son affaire, de vous dire tout simplement, après Boileau, notre maître à tous en cette matière : que vos vers soient polis, et cela dans le double sens de cet adjectif.

Qu'ils soient polis comme le rail d'acier, sur lequel le train roule emportant le voyageur, sans secousse et sans accroc, qu'ils soient polis, et qu'ils fassent connaître votre pensée tout entière, sans effort, comme l'eau limpide et tranquille du ruisseau laisse voir les cailloux de son lit. N'obligez pas le lecteur de vos vers à faire des contorsions de mâchoire, et l'auditeur, à se demander ce que vous avez voulu dire. C'est là le principal défaut que nous avons à reprocher à nos concurrents d'aujourd'hui. Ils ont trop oublié que la poésie doit être facile et harmonieuse ; car c'est le langage des dieux.

Ecoutez plutôt : c'est ainsi que commence un de nos poètes, estimable d'ailleurs :

Toi qui remplis d'exploits notre admirable histoire,  
Suscitant les héros, les martyrs et les saints, etc...

Et puis, soyez polis aussi, en prenant ce mot dans un autre sens, celui de la courtoisie et de l'urbanité. Certainement, et nous sommes heureux de les en féliciter, aucun



des concurrents n'aurait pu faire froncer le sourcil au moraliste le plus sévère ; mais plusieurs d'entre vous se sont donnés le tort d'employer des termes inusités en bonne compagnie, et cela a suffi pour écarter des œuvres ayant cependant le souffle et la vigueur de la véritable poésie. Notre Académie est une vieille grand'mère, restée intelligente et aristocratique avec ses quatre-vingt-dix ans. Elle tient son salon avec la dignité et l'autorité des grandes dames d'autrefois ; et elle ne se priverait pas, je crois, de donner, avec ses mains blanches, un bon coup d'éventail sur les doigts et peut-être sur les lèvres de celui qui oserait proférer devant elle des propos ayant une trop vive senteur d'estaminet ou de corps de garde.

Vous tous, mes amis inconnus, qui voudrez désormais concourir pour nos prix de poésie, souvenez-vous de ces avis : ils vous seront utiles. On dira peut-être que ces règles étaient bonnes autrefois, que maintenant des auteurs de grand talent ne s'y astreignent plus, se font même une gloire de ne plus les observer, et que le public les approuve en les applaudissant et en achetant leurs livres. C'est possible ; mais si nous consultations à ce sujet notre vénérable douairière, elle nous dirait que de son jeune temps, on parlait de certains poètes, nommés Racine ou Lamartine, dont les vers harmonieux caressaient son oreille, tout en réjouissant son intelligence, et elle ajouterait avec son doux sourire de bonne maman : Ce bon vieux temps avait du bon ; et ici, aujourd'hui surtout, elle ne serait pas seule de son avis.

Et maintenant, Messieurs, après cette dissertation bien longue adressée à ceux dont nous ne voulons pas parler, occupons-nous de ceux que l'Académie veut récompenser dans l'humble limite de son pouvoir. Sur la proposition unanime de sa Commission, elle a décidé de donner un prix et d'honorer de trois mentions, trois poètes, qu'elle regrette de ne pouvoir encourager davantage.



L'auteur de la pièce de vers à laquelle l'Académie a décerné le prix dont elle dispose, a donné à son ouvrage ce titre : *La Guerre*, et pour épigraphe le cri belliqueux : *Sempre avanti Savoia*, qui excite maintenant au combat nos valeureux alliés sur les rives de l'Isonzo et sur les rochers du Carso. Ses vers, dont le nombre ne dépasse que très peu le chiffre réglementaire, sont corrects et faciles à la lecture et à l'audition. Tout au plus pourrait-on lui reprocher quelques vers un peu faibles et deux rimes qui sont loin d'être riches ; mais de si minimes reproches ne nuisent pas à la perfection, et surtout à la perfection relative de l'ensemble.

On n'a pas oublié la solennité tragique et imposante de ces premières heures du mois d'août 1914, où les cloches de nos églises lancèrent dans nos vallées les notes sinistres du tocsin, annonçant la grande guerre trop prévue depuis quelques jours. Non moins solennel fut le calme et le silence émouvant avec lequel les fils de notre Savoie, appelés aux armes, s'en allèrent, graves et sans murmure, se ranger sous les drapeaux où la patrie les appelait. Ils savaient que ce serait dur ; mais on ne pouvait entrevoir que ce serait si long. C'est de cet épisode que nous parle notre poète, avec des accents dignes du sujet qu'il a choisi.

Permettez-moi de vous rendre juges de notre décision, en vous lisant son œuvre :

Les coteaux de Savoie étaient blonds de moissons.  
Dans les blés, où le vent mettait de mols frissons,  
Les faucheurs au travail, corps ployé vers la terre,  
Parlaient peu. Tous songeaient aux menaces de guerre,  
Quand soudain les clochers, en ce premier soir d'août,  
Elevèrent leur voix triste et fière partout.  
Les hommes sans un cri redressèrent leur taille,  
Avec la vision d'une ardente bataille,  
Vision de carnage et d'éclairs dans les yeux.  
Ils restèrent, la faux au poing, silencieux ;  
Et leur regard avait une fixité sombre.  
Ils contemplaient leur terre, à laquelle un peu d'ombre,



En ce moment, donnait encor plus de douceur,  
Leur terre, qu'ils aimaient comme on aime une sœur.  
Elle était là, tenant aux fibres de leur être  
Par mille objets très chers, qu'ils voyaient apparaître,  
Champs, église, maisons, tout un passé béni.  
Oh ! ce temps, serait-il donc à jamais fini ?  
Songeaient-ils, anxieux, en refoulant des larmes.  
Les cloches dans le soir sonnaient toujours : Aux armes.  
D'un geste brusque et grave, ils jetèrent leurs faux  
Sur l'épaule, et, laissant suspendus les travaux,  
Rentrèrent sous leurs toits, où sanglotaient les mères.

Qui pourrait oublier les minutes amères  
Des lendemains ? De tous côtés, par les sentiers,  
Le long des blés en coupe et des arbres fruitiers,  
Des hommes s'en allaient : la famille était toute  
Près des siens, cheminant triste vers la grand'route.  
Par instant s'élevait un cri, qu'on apaisait ;  
Ou la voix d'une mère en larmes, qui disait,  
En s'essuyant les yeux à sa robe de serge :  
« Courage, mon petit, prions la bonne Vierge » ;  
Ou le sanglot d'un homme, attachant obstiné  
Ses lèvres à la chair rose d'un dernier-né.  
A cette heure d'adieu, combien sur leur église  
Jetaient un regard..., et, vite, l'âme reprise,  
S'éloignaient, emportés vers les plus durs destins.  
Bientôt à pleine route et par ses bleus matins,  
Qui baignent en été les régions alpines,  
Des flots d'hommes partout descendaient des collines.  
C'était d'une émouvante et tragique beauté :  
Ces paysans très doux, sac de toile au côté,  
Allaient se battre pour leur France, et sous les balles  
Dresser, comme un rempart, leurs corps. Ils étaient pâles ;  
Car, ils avaient le front moite encor de baisers,  
Et leurs cœurs aux derniers adieux s'étaient brisés.  
Mais aucun ne laissait échapper une plainte.  
Ils marchaient, résignés, la face tout empreinte  
D'une calme énergie et le buste en avant.  
Aux pas fermes et lourds des groupes se suivant,  
On sentait s'éloigner une force tenace,  
L'âme qui ne ment point d'une vaillante race.



O ma Savoie, es-tu contente de tes fils ?  
Sans bravade ni peur, et tels que tu les fis,  
Ils sont, un jour d'été, partis pour la frontière.  
Et maintenant tu sais qu'elle demeure entière  
Ta gloire, œuvre sans prix des aïeux. N'as-tu pas  
Dans l'orage entendu leur vieux cri de combats ?  
« En avant, et toujours en avant la Savoie. »  
On l'a souvent crié, quand, sombre oiseau de proie,  
L'aigle noir au ciel bleu de France s'élançait,  
Ou qu'en sa fureur, sous terre, il se hérissait.  
Et prompts tes paysans, la veille encore en blouse,  
Ont surgi sur les cols des Vosges, dans Mulhouse,  
En tout lieu — de l'Alsace aux Flandres, sous Verdun.  
Il en manquera certe à ton appel plus d'un,  
Dont le corps a barré la route à l'Allemagne.  
Ne pleure pas celui qui, loin de sa montagne,  
Est noblement tombé. Tes morts dorment si beaux,  
Là-bas ! dans leur sanglant uniforme en lambeaux !  
Sur eux le vent de fer et de feu continue.  
Mais demain, la victoire, ayant ouvert la nue,  
Revêtira partout de soleil et d'azur  
Leurs tombes dans les champs ; le nom le plus obscur  
Brillera glorieux sur les croix funéraires.  
Oh ! demain, tu verras dans la plaine, leurs frères  
Revenir à la voix sonore des clairons ;  
Tu verras défiler, tout couverts de chevrons,  
Tes alpins résolus, le béret sur la joue,  
La capote à demi déteinte par la boue ;  
Et lorsque, souriant, ils te tendront les bras,  
Ma Savoie, à leurs pieds tu t'agenouilleras,  
Pour leur dire : « A vous gloire, ô mes fils héroïques !  
Quelle œuvre fut la vôtre, en ces heures tragiques !  
Vous avez empêché qu'on ne vint m'outrager ;  
L'obus n'a détruit l'arbre ici d'aucun verger ;  
Mes sanctuaires sont purs de toute hérésie ;  
L'envahisseur n'a pu rompre, en sa frénésie,  
Les croix de mes clochers, d'où guettent tout autour  
Les coqs de France, effroi du sinistre vautour.  
Ils peuvent m'arriver, ainsi qu'on le présage,  
A flots mes visiteurs, demain, — mon paysage  
Est sans tache, que dis-je ? il est tout embelli ;  
Des maisons de héros par milliers l'ont rempli ;



Mon air libre est mêlé d'un souffle de victoire.  
Tout est plus beau, mon sol, mes glaciers, mon histoire !  
Oh ! c'est à vous, soldats, que je dois cet orgueil. »  
Et tes fils sentiront, mère, à ton fier accueil,  
S'émouvoir leurs beaux yeux, qu'un si long deuil enserre.  
Puis simplement, ayant fixé leurs croix de guerre  
Au pied du crucifix, ils reprendront leurs faux  
Pour se livrer, en paix, aux bienfaisants travaux.

J'ose espérer que l'intérêt avec lequel vous avez entendu ces beaux vers, nous décrivant si bien ces heures d'une émouvante et tragique grandeur, nous montre que vous ratifiez le jugement de l'Académie décernant le prix dont elle dispose en faveur du poète, encore inconnu, qui est l'auteur de ce poème.

Après le prix, comme aux solennités qui terminent les années scolaires et ouvrent les vacances, viennent les accésits que l'Académie décerne et qu'elle appelle des mentions. Elle exprimera ainsi son hommage et son encouragement à trois des pièces de vers qui lui ont été envoyées, sans faire de gradation entr'elles, mais *ex-æquo*, comme on dit au collège.

Son attention a été attirée sur ces trois concurrents par quelques beaux et même très beaux vers insérés dans leurs envois. Malheureusement, à côté de ces morceaux tout à fait dignes d'éloge, il y en a d'autres qui ne sont pas au même niveau, et l'Académie est obligée, par son règlement, de couronner non pas quelques vers, non pas même un sonnet fût-il sans reproche, mais un ensemble de vers dépassant la centaine.

Le premier de ces trois poètes avait intitulé son œuvre : *L'âme de la France*. L'idée était juste, belle et même grandiose. Comme les hommes en effet, les peuples ont une âme dont l'action caractérise leur œuvre dans leur marche à travers les siècles, dans la voie que Dieu et les événements leur ont tracée. Elle est donc bien grande l'âme de la nation qui a fait les gestes de Dieu, quelquefois malgré



elle, depuis Clovis jusqu'à nos jours : elle se manifeste par les hommes illustres qui furent son honneur et sa gloire, soit en brandissant l'épée des preux sur les champs de bataille, soit en accomplissant des œuvres de génie dans les différents domaines de la littérature, de la philosophie, des sciences et des beaux-arts. Entr'autres, l'auteur consacre à Jeanne d'Arc, la sainte de la patrie, une strophe que je veux vous citer, pour vous en faire apprécier le mérite et la beauté. Il dit de l'âme immortelle de la France :

Oh ! n'es-tu pas plutôt l'âme d'une héroïne  
Faites d'un souffle d'ange et d'un cœur de soldat,  
Qui monta du bûcher vers la clarté divine  
Après avoir guidé les vaillants au combat ?  
L'âme de Jeanne d'Arc, notre gloire immortelle,  
Belle comme la fleur, pure comme le feu,  
Rayonne comme un astre en s'élevant vers Dieu :  
La scintillation de l'étoile fut telle  
Que sur ton diamant, France, on vit resplendir  
La grâce d'une vierge et l'amour d'un martyr.

Ces vers sont beaux à tous les points de vue et ne prêtent à aucune critique. Pourquoi n'en est-il pas de même de toutes les treize strophes, dans lesquelles est développée la belle idée choisie par l'auteur ? Mais beaucoup trop de ces vers manquent de l'harmonie qui fait la perfection de la poésie, et chez celui qui voudrait les lire en public, ils produiraient le même effet que les cailloux aigus que Démosthène mettait dans sa bouche éloquente pour la rendre plus éloquente encore. Cher poète inconnu, vous avez du talent. Vous avez bien fait : faites mieux encore. Pour cela travaillez, afin de rendre vos vers plus faciles et votre diction meilleure. Faites comme Démosthène : d'ailleurs l'exemple est encourageant.

La composition dont j'ai à vous parler ensuite est formée de cinq pièces, dont quatre sont des sonnets : elle a pour épigraphe ces belles paroles : « *Savoir donner, c'est savoir aimer.* »



De ces quatre sonnets, il y en a un qui a réuni tous nos suffrages, et qui aurait, je crois, mérité à son auteur le prix, si nous n'étions obligés de juger l'ensemble de ce qui nous est présenté. Le poète, nous le regrettons vivement, n'est pas resté toujours à la même hauteur, quoique ses vers soient corrects et limpides, et qu'on n'ait aucune critique sérieuse à leur adresser. Veuillez entendre ce sonnet qui fut l'œuvre d'un moment de bonne et suave inspiration. Il est intitulé : *Sommeil d'enfant* :

Dans un coquet berceau, la fillette repose  
Tandis qu'à ses côtés, la mère, doucement,  
Fredonne un vieux couplet, sur un rythme endormant.  
L'enfant semble une fleur au doux printemps éclore !

Ses petits poings fermés sur sa figure rose,  
Exempte des soucis de la vie, en dormant,  
Innocente et sereine auprès de sa maman.  
C'est la rose en bouton, attendant d'être rose !

Dans son sommeil si pur, semblant suivre le rêve  
Qui commence ici-bas, qui jamais ne s'achève,  
Elle ouvre tout à coup de grands yeux étonnés ;

Tendant ses poings menus pour chasser la chimère  
Qui hante les cerveaux des petits nouveaux-nés ;  
Puis s'endort de nouveau... dans les bras de sa mère.

Nous prions le petit papa ou la petite maman qui a écrit ces vers si gracieux de vouloir bien agréer nos compliments sincères, et aussi l'expression de nos regrets de ce que la Muse ne l'a pas toujours aussi heureusement inspiré. Oserons-nous le prier de donner à Bébé un baiser sonore et de lui octroyer un de ses bonbons préférés, pour le récompenser d'avoir servi de modèle à ce charmant tableau de genre.

J'ai à vous présenter encore la troisième des œuvres sur lesquelles l'Académie a attiré son attention, et notre vive sympathie immédiatement lui est acquise par ces mots placés en tête : *Un poilu de la Chipotte*, composé sur son lit



d'hôpital par un mutilé de la Chipotte, médaillé militaire. Oui, la lecture des quatre pièces de vers qui ont pour titre : *A celles qui nous guérissent*, — *L'ineffaçable souvenir*, — *A Dieu vat*, — et *Vers ceux qui sont morts*, nous montre avec évidence que si l'auteur a versé le plus pur de son sang pour la patrie, sur le sol aimé de notre Alsace, cependant son cœur est resté intact et a conservé toutes ses énergies. Son amour pour la grande cause dont il a été la victime glorieuse, n'a pas diminué : il nous le dit dans les beaux vers qu'il a composés sur son lit de douleurs, et il trouve des accents de reconnaissance envers celles qui l'ont soigné et qui l'ont guéri, aussi complètement que possible. Ecoutez ce qu'il sait si bien dire :

Lors, blessés aux rêves dolents  
Nous avons eu notre odysée,  
Il nous a semblé qu'une fée  
Marchait devant nous à pas lents.

Et cela n'était pas un rêve :  
Une Française, à voile blanc,  
Pansait les soldats pleins de sang ;  
L'arbre tombé reprenait sève.

Douce France ! tu sais guérir  
Par tant de riieuse tendresse ;  
Tu sais guérir du fer qui blesse  
Et des balles qui font mourir.

Nous vous aimons : mamans, sœurette,  
Vous savez nous ensoleiller,  
Vous savez mettre un oreiller  
Doucement, sous nos pauvres têtes !

Nous vous aimons : lorsqu'il faudra  
Retourner guéris aux frontières,  
Soutenez-nous de vos prières :  
Le petit soldat pleurera.

Pleurer... oui ; nous irons quand même  
Dans l'orage vibrant de fer ;  
Nous oublierons d'avoir souffert  
Sur ces labours où la mort sème.



Si nous ne pouvons absolument louer tous les vers présentés par cet auteur si digne de toutes nos sympathies, nous ne pouvons qu'applaudir la pensée qui les a inspirés. Il m'a été donné déjà de saluer avec toute l'émotion de mon cœur les soldats partis de notre Savoie, pour aller lutter courageusement comme le font les plus braves et les plus vaillants. Qu'il me soit permis maintenant d'adresser nos hommages à ces femmes généreuses et dévouées qui se sont illustrées sur le champ de bataille de la douleur. Salut à votre robe blanche, portant la croix rouge comme une vraie croix d'honneur, à votre robe blanche semblable à la tunique virginale des anges de la charité. Sans peur et sans défaillance, depuis de longs mois, vous accomplissez héroïquement votre tâche si rude, acceptant toutes les veilles et toutes les fatigues, surmontant toutes les répugnances et toutes les délicatesses, pour entourer de soins plus que maternels les victimes de l'horrible carnage. Et permettez-moi d'associer à l'hommage qui vous est dû, vos sœurs, des femmes et des filles de France elles aussi, qui ont guidé de leurs mains viriles la charrue dans les sillons de nos campagnes qui, sans se plaindre et avec un égal courage, ont rendus féconds nos coteaux et nos plaines. Honneur à elles aussi, parce qu'elles ont défendu à leur manière le sol natal, et qu'elles ont ainsi assuré la victoire.

Soldats de France ! Femmes de France ! Soyez bénis parce que vous avez bien mérité de Dieu et de la patrie.

\* \* \*

Ainsi donc l'Académie de Savoie décerne le prix de poésie à l'auteur de la pièce de vers intitulée *La Guerre*, et portant l'épigraphe : *Sempre avanti Savoia*,

et trois mentions honorables aux auteurs de la poésie intitulée : *L'âme de la France*, sans autre épigraphe (N° 3), — de celle qui a pour épigraphe ces mots : *Savoir donner, c'est savoir aimer* (N° 18), — et de celle qui a pour titre et pour épigraphe : *Un poilu de la Chipotte* (N° 2).



# La Chapelle du Saint-Suaire

à Chambéry

---

Turin s'enorgueillit aujourd'hui de posséder dans son Palais royal, annexée à la cathédrale, la splendide chapelle du Saint-Suaire, érigée de 1657 à 1694 par le P. Guarino Guarini, pour recevoir le précieux dépôt de cette insigne relique, ravi à Chambéry en 1578.

On tend, de plus en plus, à oublier — une Histoire récente de Savoie en fait foi — qu'à partir des temps modernes, où le Saint-Suaire entra réellement dans l'histoire de nos annales, au sortir de l'abbaye de Lirey, par la cession de Marguerite de Charny au duc de Savoie, en 1453 ; les faits qui le concernent et firent son renom universel se rattachent à son dépôt à Chambéry, depuis cette date jusqu'en 1578.

Ils peuvent se grouper en deux périodes que nous appellerons celle de canonisation et celle d'invocation.

Pendant la première, qui dura de 1453 à 1506, il fut d'abord pour ainsi dire relégué, de 1453 à 1502, dans l'église des Frères Mineurs, aujourd'hui la Métropole, en attendant les manifestations de ses vertus et les déclarations des papes autorisant son inscription au catalogue canonique des honneurs liturgiques qui devaient lui être rendus ; et de 1502 à 1506, où, son triomphe extraordinaire s'étant révélé, il fut introduit solennellement dans la Sainte-Chapelle du château.

Pendant la seconde, après avoir reçu, en 1506, l'institution cultuelle de sa fête canonique et de l'office consacré sous son vocable dans ladite chapelle, appelée vulgairement du Saint-Suaire, il participa sur place, ou en transport, aux grands événements de paix et de guerre, en Savoie, en Piémont, à Nice, qui lui valurent le juste titre de palladium des princes de Savoie. Dans la cité même,



par ses monstrances au chemin de ronde ou ses processions au Verney, « il soulait d'apporter, dans la ville, un grand apport et fréquence de pèlerins. » (Paradin. *Chronique de Savoie*, 1552.)

Nous n'avons pas ici à le suivre, après 1578 et son transfert à Turin, dans la période postérieure et contemporaine, qu'on peut appeler d'adoration, comprise, suivant Bossuet, comme marque de vénération particulière pour le culte rendu aux reliques provenant de Jésus-Christ.

Un de nos confrères, feu M. le chanoine Bouchage, a exprimé le regret que les murs dénudés aujourd'hui de la Sainte-Chapelle, qui contrastent étrangement avec la richesse de son architecture, ne contiennent pas de facsimilé authentique de son ancien séjour, pour rappeler aux visiteurs l'ancienne gloire d'avoir abrité ce précieux trésor.

Ce vœu, en partie rempli, ne nous paraît avoir été qu'un accommodement fragile et précaire, de plus postérieur à l'histoire écrite qu'on aimerait à retrouver dans le monument lui-même, comme un de ces témoins immuables par destination qui font revivre le passé.

Dans un édifice de cette importance, commencé dès 1408, mais à peine achevé en 1502, auquel ont collaboré, par leurs ordres, des princes et princesses de grand renom, qui avaient voué au Saint-Suaire un culte inséparable puisqu'ils s'en faisaient suivre; cette lacune paraît bien anormale, surtout en évoquant les souvenirs impérissables laissés par Marguerite d'Autriche et Philibert-le-Beau dans l'église de Brou.

En admettant avec la plupart des auteurs que la Sainte-Chapelle ne fut pas fondée spécialement en l'honneur du Saint-Suaire et pour l'y conserver plus dignement; on doit toutefois reconnaître, avec son historien de Jussieu, que sa période la plus brillante, pour elle et pour son Chapitre rehaussé, fut due à la présence d'une relique aussi invoquée, de 1506 à 1536.

Ce fut précisément l'âge de Brou, où se manifesta, dans



sa splendeur, l'intervention directe de l'ancienne duchesse de Savoie ; aussi la comparaison et le rapprochement ne pouvaient manquer de se produire. Il en est résulté sommairement que, si les arts de la pierre diffèrent dans l'architecture et la sculpture des deux édifices, il est d'autres détails secondaires, où ils s'affrontent pour déceler la même origine.

Je veux parler des verrières pour lesquelles Th. Fivel a admis la même provenance contredite par de Jussieu, en raison de l'incendie de 1532, qui n'aurait pu laisser subsister une œuvre aussi fragile exécutée avant 1530, année de la mort de la duchesse. A cette objection, il est facile de répondre que, même à Brou, la pose des vitraux ne fut achevée qu'en 1539, après ladite mort, et qu'il put en être de même à Chambéry.

Quoi qu'il en soit de cette attribution pour le sujet qui m'occupe, je ne retiendrai d'ailleurs que le vitrail central de l'abside, dont on trouve la reproduction d'après nature sur la lithographie de Champod jointe au volume : *La Sainte-Chapelle du Château de Chambéry*, par A. de Jussieu, 1868, et que je puis compléter par une photogravure récente de M. Bertin.

Cette fenêtre centrale est garnie de trois tableaux représentant les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> stations du chemin de la Croix, qui, au lieu d'être superposés l'un à l'autre, sans trumeaux, comme dans les fenêtres latérales, sont répartis sur deux panneaux accolés par des trumeaux de plein-cintre inversés. Le plus élevé, coupé par deux meneaux, reproduit Jésus mort sur la croix et Jésus déposé de la croix ; celui du bas, occupant près de la mi-hauteur, forme un portique couronné d'un plein-cintre avec arcature trilobée flamboyante, en style de transition ogival-renaissance, dans lequel un socle moderne représente l'écusson royal de Savoie, à couronne fermée (ce qui indique un remplacement postérieur mal habile), supportant la mise au sépulcre de Jésus, étendu sur un ample suaire, soutenu par deux



anges et entouré des saintes femmes portant les vases de parfums. Un célibé de Renaissance orne le tympan (1).

C'est en quelque sorte à cette cimaise des neuf tableaux, dont les trois verrières présentent l'exposition et qui concernent la Passion, qu'il convient de s'arrêter, bien que Th. Fivel n'y ait fait aucune allusion, ni de fond ni de forme, et l'ait mal définie sous le titre : « La Lamentation devant le tombeau du Christ. »

Serait-ce dû au hasard que la mise au tombeau, avec ses accessoires caractéristiques, aurait été placée dans un cadre aussi privilégié que celui qu'elle occupe ? Je me refuse à le croire.

Dans ce portique en place d'honneur au centre de l'abside, au-dessus de l'autel, en pavillon des armes princières, la scène où s'étale le saint linceul entre deux anges, comme dans les monnaies ou jetons reproduits par Pingon, n'est-elle pas faite ici, dans une église vulgairement appelée du Saint-Suaire, pour en évoquer l'image consacrée, privativement à tous les autres tableaux ? C'est la conviction que j'en ai conçue et que je voudrais faire partager pour le vocable qu'elle justifie.

Comme conclusion, j'estime qu'on pourrait signaler explicitement aux visiteurs (2) ce décor iconographique, demeuré comme un cénotaphe de la gloire et renommée d'un de nos plus remarquables monuments, qu'on a appelé le joyau architectural de la Savoie, digne précurseur du *Santissima Sindone* des rois d'Italie.

J. COCHON.

---

(1) Il est à présumer que cette bordure armoriée des princes de Savoie fut enlevée par les ordres révolutionnaires, et l'on doit regretter que ce vandalisme nous ait sans doute privés de connaître les donateurs et peut-être la date de la pose.

Au surplus, l'ensemble du tableau en place depuis le xvi<sup>e</sup> siècle paraît avoir essuyé des ravages, puisque les deux meneaux prolongeant ceux de la partie supérieure, amorcés en haut et en bas, ont disparu. Le vitrail y a peut-être gagné pour n'être plus sectionné que par les barres de fer étroites qui altèrent moins sa continuité.

(2) Il est à noter que jusqu'à ce jour aucun de nos Guides locaux ou étrangers n'a fait cette constatation.



# Deux Faits-divers chambériens

## du XVI<sup>e</sup> siècle

---

Les armées du XVI<sup>e</sup> siècle, aux très petits effectifs, se recrutèrent de soldats de métier. Ce système avait du bon, et la guerre alors ne dépeuplait pas les foyers. Mais il amenait en Savoie des troupes composées de mercenaires de tous pays, qui n'avaient pas grand'chose à y ménager, ou de volontaires susceptibles, chatouilleux sur le point d'honneur. Les uns et les autres, unis par un étroit esprit de corps, vivaient très séparés de la population, qui les regardait quelquefois de travers.

Il arriva ainsi que, le 11 mai 1562, maître Pierre Juge, docteur ès-droits, juge-mage de Savoie, revenait de l'ébat du lieu du Verney, entre jour et nuit, en la compagnie de maître Jean Perraton, avocat général de Son Altesse, et rentrait par la porte de Maché, quand on l'avertit que certain capitaine Lamare et quelques-uns de ses soldats, logés le jour même dans le faubourg, avaient chargé à coups d'épée et blessé un nommé Claude Guignet ; qu'en outre ils avaient voulu forcer la garde bourgeoise et pénétrer malgré elle dans la ville. Or les Chambériens tenaient beaucoup à leurs privilèges, qui les dispensaient de recevoir des troupes : il y avait pour elles, dans les faubourgs, en dehors des murs, assez d'auberges.

Séance tenante, M. de Juge informa, après avis de l'avocat général qui l'accompagnait, et il entendit en forme les témoins : Claude Rebotton, hôtelier du faubourg Maché ; Charles de Menton, écuyer, seigneur de Mareste, qui s'était allé promener à Maché ce jour-là après son souper ; Michel Gruet, soldat du château de Montmélian ; François Scarron, bourgeois de la présente ville ; Martin Delaplace, futainier de Chambéry ; Louis Moderat, autre futainier, habitant Maché, et qui prenait alors l'air à sa fenêtre.



Il résulta de cette enquête que le capitaine de Lamare, vêtu d'un manteau rouge, arpentait la rue du faubourg lorsque, croisant Claude Guignet et le prenant par la main, il lui avait dit : « Galant, vous vous moquez de moi, je veux faire assaut d'épée avec vous. » A quoi Guignet avait répondu qu'il ne savait pas lui avoir fait aucun déplaisir ; mais que, si on l'attaquait, il tâcherait de se défendre. Lamare avait alors mis la main à l'épée, et Guignet avait tiré la sienne, car ce simple bourgeois ne manquait pas d'en porter une, comme tant d'autres faisaient alors, en dépit des édits qui l'interdisaient. Le capitaine avait appelé ses hommes à la rescousse ; plusieurs étaient venus, frappant Guignet à l'épée par devant et par derrière, et le laissant blessé à la tête et à l'épaule. Tumulte aussitôt dans la rue, mais le capitaine avait dit à ses hommes de passer l'épée au travers du corps du premier Chambérien qui se moquerait d'eux, et dans son excitation il tenta, suivi de ses soldats, de pénétrer dans la ville ; il entra jusque sous la porte, mais là le bourgeois Scarron, dizenier qui commandait ce soir-là les hommes du guet, le fit arrêter et maintenir jusqu'à ce que le capitaine de la ville, arrivant, lui persuada de s'en retourner, « pour éviter quelque fâcherie ».

Le lendemain, Lamare, appréhendé, fut interrogé à son tour, et refusa d'abord de répondre ; il ne dépendait, déclarait-il, que de son colonel, le seigneur de Groslée, et il ne pouvait, sans manquer à la discipline, accepter une autre juridiction ; au surplus, en le retenant, les juges de Chambéry lui paraissaient prendre bien de la responsabilité, et retarder le service de Son Altesse, puisqu'il aurait dû, d'après son ordre de marche, quitter la ville le jour même.

Le Sénat intervint alors, pour dire que le capitaine de Lamare devrait répondre à l'interrogatoire, à peine de mille livres d'amende, et d'être mis au cachot. Le capitaine, après avoir protesté qu'il ne se résignait à cet interrogatoire que contraint et forcé, raconta les incidents de la veille, à sa façon.



On sut ainsi qu'il était de Lucey, lieutenant d'une compagnie de trois cents hommes de gens de pied, et qu'avec soixante à quatre-vingt d'entre eux il était arrivé le 11 à Chambéry, entre 3 et 4 heures ; il s'était logé à l'Ecu de Savoie dans le faubourg Maché. Après son souper, et accompagné de la plupart de ses soldats, qui logeaient avec lui, il s'alla promener au Verney, et comme il rentrait à Maché, il croisa un homme qui fit, en passant près de lui, deux ou trois pétarades de la bouche. Il lui demanda si c'était à son adresse et pour se moquer de lui ; l'homme répondit que oui, et Delamare l'empoigna par son vêtement, en le menaçant ; l'autre tira sa dague, que le capitaine jeta dans l'Albane, qui courait là à découvert ; lui-même dégaina, ses soldats arrivèrent, mais l'homme, qui semblait avoir un peu trop bu, ne reçut aucune blessure.

Quant au corps de garde de Maché, Delamare niait qu'il eût voulu le forcer. Il avait seulement reconnu, parmi les hommes du guet, le procureur Genaud. Or, en bon Savoyard, Delamare était très grand plaideur, et il ne résista pas à la tentation de causer avec son procureur d'un procès qu'il avait. Il s'approcha donc, pour lui parler à l'oreille, dans le passage voûté, ouvert sous une tour, qui donnait entrée dans la ville. Comme il allait retourner à Maché, les deux portes de ce passage furent fermées ; les hommes de garde criaient : Serre, Serre, et ils dirigeaient leurs armes contre lui. Jamais il ne crut mieux mourir, mais le procureur Genaud survint, sa hallebarde en main : « Ne bougez pas, Messieurs, disait-il, c'est un gentilhomme que je connais, je répons pour lui. » Les autres continuaient pourtant de le menacer, disant qu'il avait blessé un habitant, et qu'il serait puni. Il leur conta le fait des pétarades, et il était encore assez inquiet de son sort, quand arriva le capitaine de ville, qui le reconduisit jusque sur le fossé.

Ce récit concordait bien mal avec les dépositions des témoins. Laissons le Sénat débrouiller l'affaire, et ouvrons un autre des sacs de ses archives.



La bande du sieur Jean Paule, une compagnie italienne d'archers à cheval, était venue loger au faubourg Montmélian, où les hôtels étaient nombreux et nombreux les aubergistes qui se mêlaient aussi de vendre des chevaux aux passants civils et militaires, puisqu'on ne pouvait pas alors voyager autrement qu'en selle. Des groupes de soldats s'étaient formés dans la rue, qui marchandait des montures avec l'hôte du Mouton, avec l'hôte de la Toison d'or. Un autre archer, Barthélemy de Pétilienne, faisait voltiger et pirouetter son cheval, quand ils tombèrent l'un et l'autre, et l'archer sur le dos, juste devant le Lion d'or.

Deux gentilshommes de ce pays de Savoie, MM. de La Place, frères, passaient alors, qui se moquèrent publiquement de Barthélemy. Au moins les soldats le crurent. A les entendre, ou à entendre comme eux, ces messieurs auraient dit : « Voyez-vous ce poltron ivrogne, comme il se ballade sur son cheval. »

Un archer, abordant alors MM. de La Place, leur remontra qu'ils ne devaient pas se moquer ainsi de son camarade Barthélemy. Ces messieurs répondirent qu'ils ne se moquaient pas plus de lui que de son cheval. Leur ton marquait sans doute quelque mépris pour cette bête et pour toute la cavalerie du sieur Jean Paule ; l'archer y fut très sensible, et les Savoisiens, à son témoignage, y auraient insisté, disant qu'ils avaient chez eux de plus beaux chevaux qu'aucun des hommes de la compagnie.

Le fait est que, après quelques propos, cet archer et l'un de ces messieurs mettaient l'épée à la main ; les soldats accouraient pour soutenir leur camarade et le combat devenait inégal, quand les habitants intervinrent, en jetant sur eux des pierres par les fenêtres ; un couturier, logé en face du Lion d'or, lançait les plus gros cailloux. C'était un grand bruit dans le faubourg Montmélian, qui arriva jusqu'à la place Saint-Léger, avec la nouvelle que MM. de La Place, des Savoyards de Savoie, se battaient contre les Italiens.

Un orphelin de 17 à 18 ans, Claude Roux, des Bauges,



attaché à l'église Saint-Léger, s'y tenait à ce moment, selon sa coutume, attendant que quelqu'un vînt requérir ses bons offices de porteur d'eau bénite. Il témoigna à l'enquête de l'émotion populaire. Chacun criait qu'on se tuait dans le faubourg. Vivement, les prêtres fermèrent les portes de l'église, tandis que, grimpé au clocher, Claude aidait à sonner le tocsin. Toutes les boutiques aussitôt de se clore. Le marchand Janet, dont le magasin s'adossait au bâtiment de Saint-Léger, sortit de chez lui l'épée à la main, et les Chambériens de le suivre en foule, armés de javelines, épées, piques, arquebuses et bâtons. La justice arriva peu après sur les lieux ; il était temps ; déjà une bataille s'engageait, où les soldats n'avaient pas le dessus.

La première enquête fut complétée le lendemain par le témoignage de l'un des deux frères de La Place, qui avait été blessé, et transporté dans la maison du seigneur de Bourdeau, près l'église Saint-Léger. Il raconta qu'il était venu à Chambéry avec son frère, et naturellement venu pour un procès. Logés au Lion d'or, faubourg Montmélian, ils se trouvaient dans la rue quand l'Italien était tombé de cheval. Des soldats, placés aux fenêtres de la maison de Leschaux, les avaient alors pris à partie, pour une phrase échangée entre eux à propos de cette chute. La Place ne comprenait pas leur langage, et leur répondait peu, mais ces soldats descendirent et dégainèrent ; le témoin reçut plusieurs coups de taille en ses habillements. Il se barricadait avec son frère dans une allée voisine du Lion d'or, et en défendait l'entrée, quand les Italiens cherchèrent à donner l'assaut par le toit avec des échelles. Un coup d'épée, dans le combat, perça sa saye, ou paletot court à larges manches, son pourpoint, sa chemise et sa gorge. Il avait été provoqué ; le premier archer qui l'aborda, au début de l'affaire, lui avait dit en son langage : « Te veux-tu tuer avec moi ? », et M. de La Place avait répondu qu'il ne voulait se tuer avec personne.

Gabriel PÉROUSE.



# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

**Ouvrages généraux.** — Auteur de travaux érudits sur l'histoire religieuse du canton de Vaud, M. Maxime REYMOND publie dans le *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud* (68 p. in-4. Lausanne, Librairie Rouge, 1916) une notice très complète sur les vicissitudes politiques ou économiques de cette cité depuis les origines jusqu'à nos jours. Exposé toujours clair et impartial.

— Le chanoine GAVARD publie, avec illustrations, *Les Armoiries du diocèse et des évêques de Genève dès 1500*, en complétant ce travail, paru dans les *Archives héraldiques suisses*, par les armoiries des évêques d'Annecy de 1822 à nos jours. Etude précise et documentée qui sera très utile aux historiens.

— *La Société d'histoire et d'archéologie de Genève* publie dans le tome XXXIII, 2<sup>e</sup> série, de ses Mémoires une *Histoire corporative de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et des industries annexes*, par M. Antony BABEL. Cet ouvrage très important est terminé par un Index détaillé.

— *Les Annales* de l'Université de Grenoble, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim. 1916, publient, sous le titre : *Annecy. Esquisse de géographie urbaine*, une étude scientifique de M. Raoul BLANCHARD, sur les causes physiques, historiques et économiques qui ont influé sur le développement successif de l'agglomération urbaine d'Annecy.

**Moyen-âge.** — Dans la *Revue Savoisienne*, 2<sup>e</sup> trim. 1916, M. le chanoine FRUTAZ édite et commente une charte de 1226 concernant la donation d'une terre de *Salagine*, probablement située à Bloye près Rumilly.

— A propos d'un conflit entre commissaires d'Extentes du XIV<sup>e</sup> siècle (Mémoires de l'*Académie Chablaisienne*, tome 29), M. Jacques DUBOULOZ dégage des documents d'utiles renseignements sur la généalogie de plusieurs familles du Chablais.

— M. LETONNELIER, dans *Revue Savoie*, 3<sup>e</sup> trim. 1916, maintient ses conjectures sur l'identification du nom de lieu : *Petra alba* de la Charte de fondation de Chamonix (cf. *Rev. Sav.*, 1913, p. 243), contestée par M. Coolidge.



— M. le chanoine RICHERMOZ publie dans les Mémoires de l'Académie de Val d'Isère divers documents du XIII<sup>e</sup> siècle sur l'Hôpital de Moûtiers.

— Au cours d'un important travail sur les armoiries des prélats ayant assisté au concile de Bâle (1431-1449), dans *Archives héraldiques suisses*, n° 2, 1916, M. STAEBLIN reproduit les armoiries du cardinal Louis Aleman et signale le culte dont il a été l'objet à Bâle, comme en témoignent son portrait conservé dans l'église Saint-Théodore et l'attachement que lui vouèrent certaines familles, comme les Kilchman qui adoptent avec son nom de baptême ses armoiries. Pour les détails biographiques, l'auteur aurait consulté avec fruit l'ouvrage de M. Pérouse : le père du Cardinal était seigneur d'Arbent et non d'Albert.

**Histoire moderne.** — Les *Archives héraldiques suisses*, n° 1 de 1915, font connaître quelques lettres de noblesse accordées par les Ducs de Savoie aux familles Masset, Joffrey, Macard, de la Mare, Hugonin, du Crest, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

— M. le chanoine RICHERMOZ étudie l'organisation de la justice et de la police seigneuriales, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le mandement de Blay en Tarentaise, d'après les Archives de la famille du Verger. Excellente contribution à l'histoire sérieuse du passé, trop injustement décrié. (*Mém. Académie de la Val d'Isère*, Nouv. Sér., 2<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> livr., 1914, p. 121-134.)

— M. FRANCIS DE CRUE tente une esquisse historique, avec références documentaires, des graves conséquences politiques de la révolte de Genève en 1534 contre l'Evêque de Genève et le Duc de Savoie, dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, 41<sup>e</sup> vol., 1916, p. 232-296. L'auteur se place à un point de vue trop exclusif.

— Dans la même Revue (42<sup>e</sup> vol., 1916), on lira avec intérêt une étude, basée sur les documents d'archives, du D<sup>r</sup> EDUARD BAEHLER, sur l'invasion des réfugiés Vaudois dans le Chablais, en 1689, et sur leur chef Jacques Bourgeois. L'auteur s'efforce de disculper les autorités Bernoises de toute connivence avec les Vaudois. Pour se rendre compte des violences commises par ces Vaudois, on consultera utilement dans les Mémoires de l'Académie Chablaisienne, tome 29, 1916, p. 257-280, l'étude de M. PICCARD : *Luzernois et Français en Chablais en 1689*.

— On trouvera dans la même Revue, p. 235-254, une curieuse relation inédite des réjouissances organisées à Thonon en 1682, à l'occasion de la fête du Bienheureux Amédée.

— Relisant Saint François de Sales pendant sa longue convalescence, M. LETONNELIER, archiviste départemental de la Haute-



Savoie, a judicieusement glané dans ses lectures des traits et des textes caractéristiques qui se rapportent à la conduite des chrétiens dans les durs temps de la guerre. Publiés dans la *Revue Savoisiennne*, 2<sup>e</sup> trim. 1916, p. 97-102, les conseils de l'aimable Saint seront accueillis avec plaisir : car, outre leur charme littéraire, ils ont encore pour notre époque la même valeur morale.

— Dans la même *Revue*, 3<sup>e</sup> trim. 1916, p. 180-188, M. MANECY expose le résultat de ses recherches sur les propriétaires successifs d'une crose de S<sup>t</sup> François de Sales, conservée actuellement à la Cathédrale de Bayonne.

— Sous le titre : *Annecy en 1726*, M. MIQUET, dans la *Revue Savoisiennne*, 2<sup>e</sup> trim. 1916, dresse un curieux classement de la population d'Annecy par professions, d'après le recensement de 1726. Ces tableaux statistiques sont très suggestifs.

— L'*Académie de la Val d'Isère*, Nouv. Série, 2<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> livr., édite une Notice historique et généalogique sur le *Général Charles-Philibert Du Verger* (1680-1744) écrite autrefois par M. l'abbé BONNEFOY. Cette étude assez complète, qui contient beaucoup de détails inédits, est d'autant plus utile que le nom du général ne figure pas dans les listes des *Généraux Savoyards* de M. Anthoiz.

**Histoire contemporaine.** — Dans le même volume, M. l'abbé EMPRIN consacre quelques pages intéressantes à la biographie du chanoine Brunet, botaniste distingué.

— M. l'abbé MARULLAZ qui avait déjà exposé en 1915, dans *Mémoires Académie Chablaisienne*, tome 28, p. 1-134, la Vérité sur la Neutralité de la Savoie du Nord, reprend plus à fond la question dans le tome 29 de la même *Revue*, p. 8-234, sous le titre : *La Zone franche de la Haute-Savoie*. Après avoir déterminé la nature et les origines de la zone franche, l'auteur précise les conditions actuelles avec leurs avantages et leurs inconvénients pour la zone et pour la Savoie, et enfin suggère les améliorations désirables. Le travail se termine par des pièces justificatives importantes.

— Les *Annales* de l'Université de Grenoble, 2<sup>e</sup> trim. 1916, publient la fin d'un mémoire de M<sup>me</sup> FOLLIASSON sur le *Mouvement de la population en Maurienne au XIX<sup>e</sup> siècle*. Etude très précise, avec graphiques, des variations transitoires ou permanentes de la densité de la population dans les diverses parties de la Maurienne.

— M. MIQUET a réuni en volume (61 p. in-8) ses articles sur les *Savoyards décorés de l'Ordre de la Légion d'honneur*, de 1848 à 1914, parus successivement dans la *Revue Savoisiennne* : cette



enquête, qui a dû demander beaucoup de recherches, sera un précieux auxiliaire des historiens et des journalistes. L'érudit Président de l'Académie Florimontane ne se cantonne point dans ces austères travaux, comme en témoigne la publication par ses soins d'une partie importante des poésies satiriques, introuvables, de Veyrat, insérées dans *l'Homme rouge*. (*Revue Savoie*, 1914 et 1915 — à part, 12 p. in-8°.)

— M. le chanoine REBORD a commencé dans la *Revue Savoisienne*, 1916, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trim., une étude très complète sur la *Bibliothèque publique d'Annecy* de 1744 à 1900, fondée par le chanoine Dumax. A l'aide de nombreux documents, l'auteur nous fait connaître non seulement les vicissitudes de cette institution et son organisation administrative, mais aussi la législation successive régissant les Bibliothèques.

— Un philologue distingué, Lauréat de l'Institut, M. DESORMAUX, dédie à la Mémoire des Élèves Allobroges du Lycée Berthollet, morts au champ d'honneur, une étude philologique, sous le titre : *Allobroge*. En quelques pages érudites, l'auteur relève le propos évidemment ironique de Juvenal sur l'éloquence des Allobroges, il en suit la trace très tenace chez les écrivains, jusque dans le *Dictionnaire illustré* de Larive et Fleury, au mot : *Savoyard*; il flagelle avec une juste énergie la légèreté des écrivains ou des publicistes qui se font l'écho des stupides préjugés trop souvent attachés au mot de Savoyard. Cet hommage aux Morts est en même temps un service délicat rendu aux vivants. (15 p. in-8. Annecy, Abry, 1917; *Revue Sar.*, 1<sup>er</sup> prix 1917.)

— M. LETONNELIER a réuni en brochure (76 p. in-8; Annecy, Abry, 1915) ses études sur les *Origines de l'Académie florimontane*, dont nous avons signalé la publication (*Savoie littéraire*, 1914, p. 38.)

**Monographies.** — *Histoire de Clery-Frontenex* (Savoie), des origines à 1794, par M. l'abbé BERGERET-JEANNET, in-16, 235 p. Monographie sérieuse et intéressante; mais les textes documentaires assez nombreux sont cités sans les éclaircissements nécessaires, surtout pour les questions fiscales. Signalons aussi deux confusions : p. 116, l'auteur parle de la suppression du Sénat de Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit de la Chambre des Comptes; p. 153, Mgr de Rolland (1749-1770) est confondu avec Mgr Milliet de Challes (1659-1703). Beaucoup de fautes typographiques.

— *Histoire de Sixt* : abbaye, paroisse, commune, par M. le chanoine RANNAUD, d'Annecy (Abry, 1916, 672 p. in-8). Comme dans son précédent ouvrage sur la Chartreuse de Pommier,



l'auteur indique sous leur ordre chronologique les principaux faits signalés par les documents depuis la fondation de l'abbaye vers 1140, sans s'égarer dans l'histoire générale. Travail très sérieux d'annaliste, sans références précises aux documents, et sans aucune étude sur les institutions administratives ou sur la situation économique du pays.

— *Vie de Mgr Magnin*, évêque d'Annecy (1861-1879), par M. le chanoine ALBERT, dans le tome 38 des *Mémoires de l'Académie Salésienne*, p. 1-295. Chargée par l'auteur, décédé depuis, de la publication du manuscrit, l'Académie Salésienne a sagement serré le travail de l'auteur. Telle quelle paraît, cette biographie est du plus haut intérêt. Mgr Magnin est en effet une grande figure épiscopale par son zèle apostolique dans son diocèse et par le rôle important qu'il joua dans les affaires religieuses du temps : lutte contre le libéralisme religieux, concile du Vatican, organisation des œuvres à l'occasion de la guerre de 1870, cause du Doctorat de S<sup>t</sup> François de Sales, etc... Aussi l'Académie Salésienne rend un grand service à l'histoire religieuse de la Savoie.

J. BURLET,  
Professeur au Grand - Séminaire,  
Saint-Alban-Leyse (Savoie).



---

*Le Gérant* : GUÉLARD.

---

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoisiennne, 5, rue du Château.







